

Outil de dénombrement d'entreprises ou d'établissements : le comprendre pour bien l'utiliser

Définitions

Vous pouvez obtenir une répartition des entreprises et/ou de leurs établissements selon certains critères de sélection (3 au plus), qui sont à définir en cliquant dans les menus déroulants présentés ci-dessous :

1) choisissez au moins un critère ligne	2) Ajoutez si nécessaire des critères colonnes
Section Division Groupe Classe Naf rev2 ▾	aucun ▾
aucun ▾	aucun ▾
aucun ▾	aucun ▾
<input type="checkbox"/> Suppression des lignes vides	<input type="checkbox"/> Suppression des colonnes vides
<input type="checkbox"/> Suppression des totaux en lignes	<input type="checkbox"/> Suppression des totaux en colonne

- **Entreprise :**

Une entreprise active est une unité légale inscrite au Ridet. Cette entité juridique de droit public ou privé peut être :

- une personne morale, dont l'existence est reconnue par la loi indépendamment des personnes ou des institutions qui la possèdent ou qui en sont membres ;
- une personne physique qui, en tant que travailleur indépendant, peut exercer une activité économique.

En plus des différentes formes de sociétés, cette définition recouvre donc aussi les travailleurs indépendants, les associations ou les services publics.

Tant que l'Issee n'a pas été destinataire d'une demande de radiation, l'unité légale inscrite au Ridet est réputée toujours active et au moins l'un de ses établissements est actif.

- **Etablissement :**

Un ou plusieurs établissements sont affectés à l'entreprise. Une entreprise est constituée d'autant d'établissements qu'il y a de lieux différents où elle exerce son activité. L'établissement est fermé quand l'activité cesse sur le site concerné.

- **Localisation :** la sélection s'opère sur « Province Commune » ou « Province Commune Quartier ».

L'Issee enregistre dans le répertoire Ridet les adresses de localisation de l'entreprise et de ses établissements, telles qu'elles sont déclarées par leur exploitant. Cette localisation correspond le plus souvent au siège social de l'entreprise mais peut parfois concerner son établissement principal ou, plus rarement, un établissement secondaire.

Pour faciliter la gestion de cet outil, qui permet de dénombrer les entreprises par commune, lorsque le siège de l'entreprise n'est pas situé en Nouvelle-Calédonie, l'Issee lui affecte par défaut la commune de localisation « Nouméa ».

Le quartier est une information disponible uniquement pour Nouméa. L'Isee utilise son propre référentiel des adresses pour la gestion du répertoire Ridet. Si le quartier de Nouméa n'est pas précisé dans ce référentiel, l'entreprise sera comptabilisée dans le quartier « inconnu ».

- **Activité exercée :** sélectionner « Section Division NAF Rev2 » ou « Section Division Groupe Classe NAF Rev2 ».

Lors de son inscription au répertoire Ridet, l'Isee attribue à toute unité légale un code APE sur la base de la description de l'activité principale faite par le déclarant. Ce code est modifiable au cours de la vie de l'unité légale en fonction des déclarations de l'exploitant. Pour chaque unité légale, il existe à un instant donné un seul code APE. Seule la principale activité exercée par l'entreprise ou l'établissement est codifiée. Ce code est attribué par l'Isee, à des fins statistiques, conformément à la Nomenclature des Activités Françaises (NAF) en vigueur.

La NAF comporte 5 niveaux emboîtés : 21 sections, 88 divisions, 272 groupes, 615 classes et 732 codes NAF. La section est codifiée par une lettre, la division l'est par 2 chiffres qui composent les deux premiers chiffres du code APE, le groupe l'est par 3 chiffres, la classe par 4. Le code APE est le niveau le plus détaillé : il comporte 4 chiffres et une lettre.

Pour en savoir plus : <https://www.isee.nc/definitions-et-methodes/nomenclatures>

- **Forme juridique :**

Il est possible de différencier le secteur privé du secteur public. Chacun de ces secteurs est composé de catégories juridiques, établies selon une nomenclature interne de l'Isee, à des fins de gestion du répertoire Ridet.

Les formes juridiques utilisées par l'Isee comportent 3 niveaux emboîtés : 9 « formes juridiques 1 », déclinées en 29 « formes juridiques 2 », elles-mêmes déclinées en 70 « formes juridiques 4 ».

- **Tranche d'effectif salarié du secteur privé :**

Cette information ne concerne que les entreprises ; aucune répartition des effectifs salariés n'est possible par établissement. Elle porte sur les effectifs au dernier jour du trimestre considéré. Cette information n'est disponible qu'avec 2 trimestres de décalage avec le trimestre en cours (*en juin de l'année N, les dernières données disponibles concernent le dernier trimestre de l'année N-1*).

Les tranches d'effectifs salariés ne sont pas disponibles pour le secteur public.

Pour en savoir plus : <https://www.isee.nc/emploi-revenus/emploi-conditions-de-travail/emploi-chomage#comprendrecomment-l-information-est-elle-produite-2>

- **Suppression des lignes/colonnes vides :**

Lorsque cette case est cochée, les lignes pour lesquelles aucune valeur n'est référencée n'apparaissent pas dans le résultat.

- **Suppression des totaux en ligne/colonne :**

Lorsque cette case est cochée, les totaux et sous-totaux n'apparaissent pas dans le résultat.

- **Dates disponibles :**

Le nombre d'entreprises ou d'établissements peut être extrait au dernier jour des mois de mars, juin, septembre et décembre. 99 dates sont disponibles. Il ne s'agit pas d'un cumul sur le trimestre.

Le nombre d'entreprises et d'établissements référencés est actualisé à chaque nouvelle échéance par l'Isee.

- **« Affiner la sélection » :**

Cliquer sur ce bouton après chacune de vos sélections. De nouveaux encadrés apparaîtront et vous permettront de détailler vos choix (certaines communes de la Nouvelle-Calédonie, certains secteurs d'activité, certaines formes juridiques, etc).

- **Sélections multiples :**

- Touche "Majuscule" pour sélectionner plusieurs valeurs contigües
- Touche "Ctrl" pour sélectionner plusieurs valeurs non contigües

- **Affichage du résultat :**

Au bas de cette page : lecture du tableau obtenu en bas de la page web. Cela permet de visualiser le résultat de vos sélections puis éventuellement le corriger.

Tableau seul : lecture du même tableau en lecture sur une autre page.

Tableau Excel : pour enregistrer le tableau obtenu sur votre poste informatique, dans un format facilement exploitable.